

195% J 4866% NULLER

Office of Premier Joe Savikataaq Hivuliqtip Joe Savikataaq Havakvingani Bureau du premier ministre Joe Savikataaq

John Main, député de l'Assemblée législative Président, caucus des députés ordinaires Assemblée législative du Nunavut C. P. 1200 Igaluit (Nunavut) X0A 0H0

Le 29 mai 2019

Objet : Lettre d'attentes 2019-2020 pour le Conseil exécutif du Nunavut

Monsieur,

La présente est une réponse à la lettre du 22 mai 2019 qui m'a été remise en mains propres le 24 mai 2019. À titre de premier ministre, je tiens à réitérer que tous les membres du Conseil exécutif prennent très au sérieux leur obligation de rendre des comptes aux députés de l'Assemblée législative et, bien entendu, à la population du Nunavut, et de répondre à leurs attentes. Je vous confirme ici avoir transmis votre lettre en personne à mes collègues.

Nous tenons tous en haute estime la mission des députés ordinaires d'assurer la reddition de comptes du gouvernement en examinant les budgets, les plans d'activités, les projets de loi et les politiques. Ces examens sont essentiels pour garantir la responsabilisation et la transparence par rapport à l'atteinte des objectifs définis dans notre mandat, *Turaaqtavut*, auquel nous adhérons volontiers.

Dans votre lettre, vous mentionnez que les députés ont relevé des problèmes concernant le travail mené par le Conseil exécutif, et soulignez ma responsabilité, en tant que premier ministre, de les régler. Or pour que je puisse m'acquitter de cette obligation, il faut d'abord que je sois informé de ces problèmes, à défaut de quoi je ne pourrai mettre en place les mesures correctives qui s'imposent.

J'aimerais profiter de cette occasion pour réitérer le fait que notre porte est toujours ouverte : mes collèges du Conseil exécutif et moi-même sommes disposés en tout temps à discuter de n'importe quel sujet avec les députés, et nous continuerons de tendre ainsi la main à nos collègues du caucus des députés ordinaires. Cette ouverture est importante, car nous devons pouvoir saisir toutes les occasions, que ce soit en

personne, par courriel ou par téléphone, de discuter avec les députés concernant les importants dossiers sous notre responsabilité.

Voici mes commentaires en ce qui concerne les attentes décrites dans votre lettre :

- Les membres du Conseil exécutif sont informés en détail des dossiers majeurs – enjeux, politiques, initiatives, dépenses et lois – touchant à leurs portefeuilles respectifs. Notre administration et le personnel travaillent d'arrachepied pour assurer cette communication en permanence.
- 2. Les puces nos 2 et 3 dans votre lettre semblent se contredire. Sans aucun doute, il faut dans certains cas des réponses exhaustives, et dans d'autres, des réponses plus succinctes. Ce sont les ministres qui déterminent comment il faut répondre, selon l'enjeu en question.
- 3. Voir le point 2.
- 4. Les membres du Conseil exécutif s'efforcent, avec leurs ministères, de fournir des réponses sans délai. Nous utilisons et continuerons d'utiliser des modèles officiels à cet effet. Je tiens à préciser que parfois, vu la complexité du dossier, il faut plus de temps pour soumettre aux députés une réponse appropriée présentant de l'information pertinente.
- 5. Les membres du Conseil exécutif considèrent pleinement les recommandations des comités permanents et des députés de l'Assemblée législative au sujet du budget et du plan d'activités des ministères et des organismes d'État. Ils mènent une réflexion rigoureuse et, au besoin, fournissent des explications aux députés en cas de désaccord potentiel.
- 6. Les membres du Conseil exécutif font tout leur possible pour déposer rapidement les documents demandés par les députés. Par ailleurs, si l'on sait qu'un ministre ne pourra pas les présenter à temps, les personnes concernées en sont dûment avisées.
- 7. Les membres du Conseil exécutif maintiennent des voies de communication ouvertes et efficaces avec les membres des comités permanents et les députés de l'Assemblée législative. Les directives du Bureau de l'Assemblée législative sont diffusées régulièrement. De plus, mon bureau a invité le greffier de l'Assemblée législative à sonder le personnel ministériel pour vérifier si la procédure à suivre pour transmettre l'information des ministres aux députés est claire. Nous nous engageons à toujours demeurer transparents à cet égard.

Je vous remercie de m'avoir avisé de votre intention de déposer votre lettre. Je serai moi aussi prêt à présenter ma réponse à l'Assemblée législative.

Je tiens à réitérer l'importance de consulter les membres du Conseil exécutif régulièrement, dès qu'un problème survient. Nous demeurons déterminés à rectifier la situation, mais, comme je l'ai déjà mentionné, il faut pour cela que l'on m'informe des problèmes « concernant le travail des membres » du Conseil exécutif. Je suis pleinement disposé à adopter des mesures correctives s'il y a lieu.

Je suis ouvert à en discuter plus en détail avec vous et vos collègues du caucus des députés ordinaires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Joe Savikataaq, premier ministre Gouvernement du Nunavut

c. c. Députés de l'Assemblée législative Bureau du président de l'Assemblée législative